



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد  
الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران



P.V C.R.Q.D N° 05 du 21 février 2013

Membres Présents : Mrs KARTALI/ DJ – MEZIAN.K – KAHOUADJIA

Ordre du jour: affaires administratives & disciplinaires championnat R1/R2/D2 & coupe d'Algérie jeune

**AFFAIRES DISCIPLINAIRES**

**AFFAIRE N°70: Ren : M.B.Saida - W.C.B.Oued.Sly S/G D2 du 23/02/2013**

- ↪ Vu la feuille de match signalant :
- ↪ Avertissement OFF (A) Mr. ABDESLAMI .H Lic/N°442 du club WCBOS.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux F.A.H.B.

**DECISION**

- ↪ Avertissement confirmé OFF (A) Mr . ABDESLAMI .H Lic/N°442 du club WCBOS.

**AFFAIRE N°71: Ren : O.M.S.B.A - J.P.A S/G R1 du 22/02/2013**

- ↪ Vu la feuille de match signalant :
- ↪ 2<sup>ème</sup> Avertissement OFF (A) Mr. HOUD.A Lic/N°101 du club JPA.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux F.A.H.B.

**DECISION**

- ↪ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club JPA (2<sup>ème</sup> Avertissement)

**AFFAIRE N°72: Ren : M.C.Sebdou – N.G.Hennaya S/G R2 du 22/02/2013**

- ↪ Vu la feuille de match signalant :
- ↪ Avertissement OFF (A) Mr. SENOUCI.M Lic/N°137 du club MCS.
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux F.A.H.B.

**DECISION**

- ↪ Avertissement confirmé OFF (A) Mr . SENOUCI.M Lic/N°137 du club MCS.

**AFFAIRE N°73: Ren : D.R.C.Oran - W.R.B.Djidiouia S/G R2 du 22/02/2013**

- ↪ Vu la feuille de match signalant :
- ↪ Disqualification du OFF (A) Mr BELABASSI .S Lic/N°208 du club WRBD pour geste anti sportif & propos désobligeant envers officiel
- ↪ Disqualification du joueur MOUDERES .M Lic/N°258 du club WRBD pour attitude anti sportif
- ↪ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ↪ Vu les règlements généraux F.A.H.B.

**DECISION**

- ↪ Il est infligé une suspension de huit (08) matchs fermes au OFF (A) Mr BELABASSI .S Lic/N°208 du club WRBD
- ↪ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club WRBD
- ↪ Il est infligé une suspension de deux (02) matchs fermes au joueur MOUDERES .M Lic/N°258 du club WRBD
- ↪ Il est infligé une amende de 2500 DA au Club WRBD



الاتحادية الجزائرية لكرة اليد  
الرابطة الجهوية لكرة اليد - وهران -



**AFFAIRE N°74: Ren : J.S.Arzew - M.C.Oran S/G D2 du 22/02/2013**

- ☞ Vu la feuille de match et rapport des arbitres signalant :
- ☞ Mauvais comportement & insulte public du dirigeant Mr. BESSEDJRARRI Lic/N°297 du club MCO envers les arbitres en fin de rencontre.
- ☞ Mauvais comportement & insulte public du joueurs BENMENNI Lic/N°201 du club MCO envers les arbitres en fin de rencontre .
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux F.A.H.B.

**DECISION**

- ☞ Il est infligé une suspension *de huit (08) matchs fermes* au dirigeant Mr. BESSEDJRARRI Lic/N°297 du club MCO
- ☞ Il est infligé une amende *de 4000 DA* au Club MCO
- ☞ Il est infligé une suspension *de quatre (04) matchs fermes* au joueurs BENMENNI Lic/N°201 du club MCO
- ☞ Il est infligé une amende *de 4000 DA* au Club MCO

**AFFAIRE N°75: Ren : Adgha .Adrar – C.R.B EL Bayadh S/G D2 du 22/02/2013**

- ☞ Vu la feuille de match signalant :
- ☞ Réserve formulée par le club Adgha .Adrar pour non participation de deux joueurs juniors du club C.R.B EL Bayadh
- ☞ Vu le paiement des droits de réserve.
- ☞ après vérification de la feuille de match au niveau L.R.H.B-Oran.
- ☞ Nous constatant la participation d'un (01) seul joueur junior du club C.R.B EL Bayadh
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

**DECISION**

- ☞ Réserves recevables dans la forme et dans le fond.
- ☞ Réserves fondées
- ☞ Match en faveur du club Adgha .Adrar par le score de (10-00)

**AFFAIRE N°76: Ren : M.Sig – C.S.Oran S/G D2 du 22/02/2013**

- ☞ Vu la feuille de match signalant :
- ☞ Réserve formulée par le club C.S.Oran pour participation du joueur MAIDA .MELIANI Lic/N°687 du club M.Sig sous le coup d'une sanction
- ☞ Vu le paiement des droits de réserve.
- ☞ après vérification de la feuille de match au niveau L.R.H.B.Oran.
- ☞ Vu la qualification (renouvellement hors délais- BPDF N°56-) du joueur MAIDA .MELIANI Lic/N°687 en date du:14-02-2013
- ☞ après vérification du PV CRQD N°22 du 22 mai 2012 (affaire N°156)
- ☞ Vu le barème des pénalités Administratives et Financières.
- ☞ Vu les règlements généraux FAHB.

**DECISION**

- ☞ Réserves recevables dans la forme et dans le fond.
- ☞ Réserves fondées
- ☞ Match en faveur du club C.S.Oran par le score de (10-00)
- ☞ Il est infligé une suspension *de quatre (04) matchs fermes* au joueurs MAIDA .MELIANI Lic/N°687 du club M.Sig
- ☞ Il est infligé une amende *de 5000 DA* au Club M.Sig

TOUTES LES DECISIONS PARUES SUR LE PRÉSENT PV. PRENNENT

EFFET A COMPTER DU : **28 février 2013**

Secrétaire de séance  
MEZIAN.K

le président C.R.Q.D  
KARTALI - DJ